

AVEZ-VOUS DÉJÀ VÉCU CELA AU TRAVAIL?

- Vous faire questionner à répétition sur vos relations sexuelles?
- Endurer des contacts gênants ou inappropriés?
(p. ex., regards suggestifs, non-respect de l'espace personnel)
- Refuser des avances sexuelles ou des flirts répétés de la part d'un collègue ou d'un client?

C'EST DU HARCÈLEMENT SEXUEL.

Vous n'avez pas à le tolérer.

Participez au changement.

Consultez la politique révisée à :

www.manitoba.ca/csc/respect/index.fr.html